

# ANZIN'MAG

*votre magazine municipal d'informations*

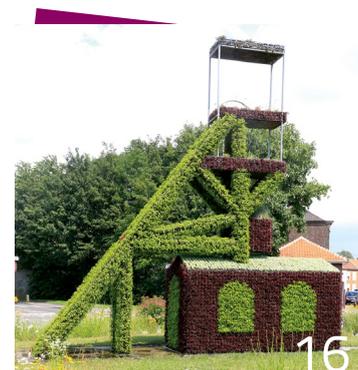
- p. 11 Inauguration du complexe Michel Bernard
- p. 21 Le gymnase Bleuse Borne démoli cet été
- p. 23 Des temps périscolaires à thématique



À Anzin, nous sommes tous acteurs  
de notre cadre de vie

p. 16

# SOMMAIRE



03 ÉDITO

04 TEMPS FORTS

06 EN BREF

10 L'INTERVIEW  
▪ Véronique Cypryszczak

11 VIE ANZINOISE  
▪ Complexe Michel Bernard  
▪ Prévention routière  
▪ Fête des voisins

15 EN IMAGES  
▪ Les Jardinades

16 DOSSIER  
▪ Tous acteurs de notre cadre de vie

20 CADRE DE VIE  
▪ Nouvelle voirie  
▪ Gymnase Bleuse Borne  
▪ Résidence étudiante  
▪ Participation citoyenne  
▪ Propreté urbaine

23 VIE PRATIQUE  
▪ Activités périscolaires

24 VIE ASSOCIATIVE  
▪ Rugby  
▪ Les Copines créatives

25 EN COULISSES  
▪ La médiathèque

26 VIE CULTURELLE  
▪ Inscriptions au conservatoire  
▪ Coups de cœur médiathèque

27 TRIBUNES



Pierre-Michel  
**BERNARD**  
Maire d'Anzin

## Le budget participatif : un nouveau moyen d'améliorer notre cadre de vie

Chères Anzinoises, chers Anzinois,

Le dossier de ce magazine est consacré au **cadre de vie**, et nous sommes **tous concernés** : élus, techniciens de la ville et vous, habitants. **Sans votre participation active**, nous ne pourrions pas atteindre nos objectifs qui sont ambitieux dans ce domaine. Le budget participatif est un nouveau moyen d'améliorer ce cadre de vie.

Nos techniciens continuent de s'investir chaque jour pour le fleurissement de la ville, la propreté urbaine et nous espérons conserver notre 2e fleur lors du passage du jury du label des villes et villages fleuris.

Depuis quelques semaines, notre **nouveau site internet** est fonctionnel ainsi que notre **appli mobile** : Anzin ma ville. N'hésitez pas à la télécharger et à en faire bon usage, notamment pour les signalements aux services techniques.

### De nombreux chantiers en cours

Cet été, des chantiers importants vont être mis en route sur notre ville.

La démolition du gymnase **Bleuse Borne** laissera place à une **toute nouvelle salle des sports**, à proximité de la Boucle Un'Escaut, en cours de réalisation.

Toujours à la Bleuse Borne, le terrain en schiste du stade André Gilliard va être remplacé par un **terrain synthétique** et un nouvel accès sera créé pour y accéder.

**A Carpeaux**, la démolition de l'école maternelle va débiter, avant la **reconstruction d'une nouvelle école de plain-pied** pour le plus grand bonheur des enfants, des parents et des enseignants.

A noter enfin, la construction sur les rives de l'Escaut d'une **résidence étudiante** de 140 logements.

Autant d'éléments qui montrent qu'Anzin bouge et bougera encore pour le bien-être de ses habitants.

### Des festivités pour tous

Les festivités municipales vont se poursuivre cet été, avec notamment le **14 juillet** où nous attendons une nouvelle fois un public très nombreux, place Roger Salengro, pour la venue de **Christophe Willem**. Les mesures de sécurité imposées par l'Etat sont reconduites cette année, avec la sécurisation de tous les accès. Je vous propose de venir bien avant et si possible à pied pour profiter pleinement de ce concert gratuit. Notre traditionnel feu d'artifices sera tiré ensuite sur le site du complexe Michel Bernard.

**Nos Quartiers d'Eté** vous accueilleront les 21 et 22 juillet dans le parc Mathieu.

Puis viendra le **Forum des Associations**, le 15 septembre. De nombreuses associations seront présentes pour vous montrer la richesse de notre tissu associatif. Encore un grand merci à tous les bénévoles pour votre dévouement tout au long de l'année.

Enfin, le 21 octobre, arrivera notre **braderie d'Automne** organisée en partenariat avec les Marchés de France.

Nous retrouverons nos seniors pour la **cérémonie des Noces d'or**, les **2 banquets d'Automne** et bien évidemment la **Semaine Bleue**, avec toujours des animations de très grande qualité.

Je vous rappelle le retour à la **semaine de 4 jours** à la rentrée scolaire, que vous avez largement plébiscité. Pour permettre à nos jeunes Anzinois de continuer à bénéficier d'activités culturelles et sportives, nous proposons un accueil périscolaire thématique les lundis et vendredis.

Anzinoisement vôtre,

Notre nouveau site et notre appli mobile sont fonctionnels

 Retrouvez l'ensemble des galeries photos sur [www.ville-anzin.fr](http://www.ville-anzin.fr)



■ 14 avril  
The Rabeats au théâtre



■ 19 avril  
Conte musical du conservatoire (Le Petit tailleur) au théâtre



■ 1<sup>er</sup> mai  
Cérémonie de remise des diplômes du travail



■ 8 mai  
Commémoration de la Victoire 1945

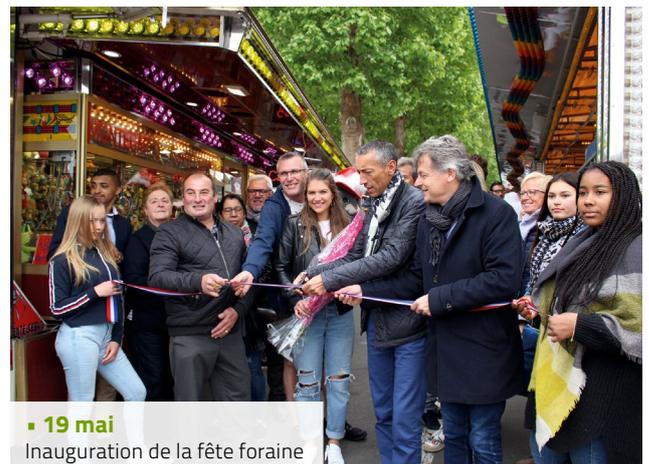
4



■ 12 mai  
Concert de l'Harmonie Urit et Alit au profit d'une association caritative



■ 16 mai  
Thé dansant du printemps du CCAS



■ 19 mai  
Inauguration de la fête foraine



Vous l'avez  
AIMÉE !



[www.facebook.com/villeanzin](http://www.facebook.com/villeanzin)

Flashez  
moi!



### Inauguration du complexe Michel Bernard

« Il était temps ! », « Très bonne initiative », « un juste retour à un monument de l'athlétisme français », « amplement mérité »... : avec **428 réactions, commentaires et partages**, vous avez été nombreux à vous manifester sur notre page à l'occasion de l'inauguration du complexe sportif Michel Bernard.

Bientôt **4200 abonnés** à notre page **Facebook** !

Si vous n'en faites pas encore partie, rejoignez-nous sans attendre : vous aurez peut-être la chance de voir votre publication préférée mise à l'honneur dans le prochain magazine !



■ 19 mai

Les Ateliers du quartier du Comité de quartier centre



■ 1<sup>er</sup> juin

Journée de la citoyenneté



■ 4 juin

Cérémonie de clôture des clubs Coups de pouce clé



■ 5 juin

Spectacle du CLAS



■ 12 juin

Remise des certificats maîtrise du vélo aux maternelles

## Cadre de vie

### La parole aux Anzinois dans le court-métrage « Anzin : parole citoyenne »

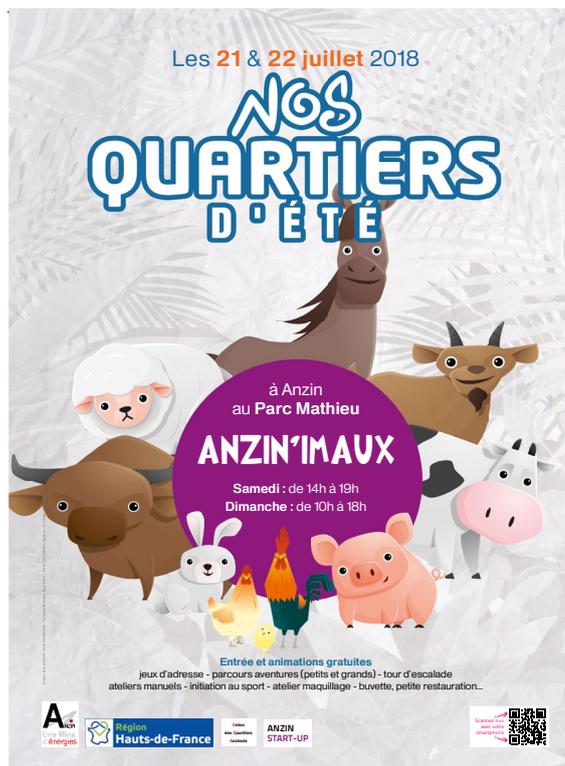


Le 30 mars, une cinquantaine d'habitants, d'élus et techniciens de la ville étaient présents à la médiathèque pour assister à la diffusion du court-métrage « Anzin : parole citoyenne », résultat d'un travail de longue haleine mené par le Conseil citoyen. Entre juin 2017 et mars 2018, les Conseillers citoyens ont travaillé avec la ville, la Ligue de l'enseignement et l'association Laboratoire d'humanité afin de réaliser un diagnostic de territoire. Leur objectif : savoir comment les habitants des quartiers dits prioritaires vivent au quotidien, comment ils se sentent dans leur quartier, et connaître leur avis sur les actions mises en place par la ville. Après des kilomètres de marche dans les rues, des centaines de photos, des heures d'interviews et un gros travail de montage, le Conseil citoyen a pu présenter le fruit de ce travail. Résultat : un regard parfois sans concession avec des images et des paroles qui interrogent, mais aussi des témoignages positifs et rassurants, remplis d'espoir et de joie de vivre.

Après avoir ainsi donné la parole aux Anzinois, la seconde étape se prépare pour 2019 : mettre en place des actions pour répondre aux principaux besoins qu'ils ont exprimés. Le Conseil citoyen travaille d'ores et déjà avec la ville et la Ligue de l'enseignement sur cette phase d'action.

## Nos Quartiers d'été

### « Anzin'imaux » les 21 et 22 juillet



Pour cette édition, sur le thème des animaux et de l'écocitoyenneté, les bénévoles des différentes associations mettront tout en œuvre pour proposer aux petits et grands des animations de toutes sortes : parcours cyclo pour les 3-6 ans avec des draisiennes en forme d'animaux, initiations à la danse, au handball, fabrication d'animaux avec des matériaux de récupération, ateliers de peinture sur verre, création de masques, peinture à la main sur des bâches géantes, jeux de société sur les animaux... Sans oublier un rocher d'escalade, une tyrolienne, un parcours aventure, un baby-grimpe, une animation sur le circuit de l'eau et sa préservation, et une ferme pédagogique avec ses animaux. Petite restauration et boissons sur place. Tout cela vous attend les 21 et 22 juillet dans le parc Mathieu, le samedi de 14h à 19h, et le dimanche de 10h à 18h.



## Jeunesse

### Activités péri-éducatives

Le dossier d'inscription à l'ensemble des activités péri-éducatives de vos enfants (cantine, accueils périscolaires, ateliers périscolaires culturels et sportifs, étude, centres de loisirs du mercredi...), distribué dans les écoles et disponible auprès de l'espace Mathieu, est à rendre pour le vendredi 20 juillet. Un délai supplémentaire sera accordé aux retardataires, à partir du lundi 20 août.

- **Pour tout renseignement**, l'espace Mathieu vous accueille tout l'été aux horaires habituels : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h.
- **Contact** : 03.27.28.21.54

## Loisirs

### Inscriptions dans les écoles municipales d'Arts plastiques, des Sports et à la Gym douce



À partir du 20 août, vous pourrez vous inscrire :

- à l'école municipale d'Arts plastiques (pour les enfants; gratuit pour les Anzinois, 30 € pour les extérieurs) ;
- à l'école municipale des Sports (pour les enfants de 5 à 15 ans ; gratuit pour les Anzinois, 40 € pour les extérieurs) ;
- à la gym douce (pour les adultes et seniors ; 31€ pour les Anzinois, 60€ pour les extérieurs).

Pour cela, il vous suffit de retirer un dossier d'inscription à l'espace Mathieu, en sachant que pour l'école municipale des Sports et la gym douce, vous devrez fournir un certificat médical.

- **Pour tout renseignement**, l'espace Mathieu vous accueille tout l'été aux horaires habituels : du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h45 et de 13h30 à 17h.
- **Contact** : 03.27.28.21.54

## Services techniques

### Un nouveau responsable du service Patrimoine bâti



Il nous vient directement du Conseil régional des Hauts-de-France, où il était durant 6 ans responsable d'équipe dans un lycée professionnel à Loos. Auparavant, il

a été pendant 15 ans chef d'équipe incendie au CHR de Lille. Depuis le 15 mai, Cédric Lemaille est notre nouveau responsable du service Patrimoine bâti.

Ses missions ? Sous la houlette du directeur des Services techniques, assurer l'organisation et le suivi de la maintenance des bâtiments municipaux, sportifs, culturels et administratifs, soit environ 50 bâtiments répartis sur le territoire : travaux d'entretien, petites et grosses réparations, dépannages, suivi des commissions de sécurité, mise en conformité, suivi des gros chantiers...

Pour cela, il est assisté par une équipe pluridisciplinaire d'une vingtaine de personnes. « Une équipe efficace, où il y a beaucoup d'entraide et de cohésion », se réjouit-il. Souhaitons-lui la bienvenue à Anzin !

## Sécurité

### La coopération des polices municipales se renforce

Le CISPD (Conseil inter-communal de sécurité et de prévention de la délinquance) existe depuis 2015. Il a pour vocation de faire travailler ensemble, sur des opérations ponctuelles, les polices municipales des villes d'Anzin, Raismes et Beuvrages. Actuellement, 2 actions communes sont menées par semaine, un chiffre qui devrait être revu prochainement à la hausse. A sa création, il avait été convenu, à la demande de l'Etat, que le CISPD n'interviendrait que sur des zones intercommunales prédéfinies et limitées géographiquement. Cependant, suite au désengagement de l'Etat sur le financement du poste de la coordinatrice du CISPD, les maires des 3 communes ont décidé d'étendre ce dispositif à l'ensemble du territoire de leurs villes. « Auparavant, les interventions de nos polices municipales devaient s'arrêter lorsqu'elles dépassaient les limites de ces zones intercommunales, ce qui n'était pas très logique. Désormais, ce ne sera plus le cas », se félicite M. le Maire.



## Opération

### tranquillité vacances

### Partez en vacances l'esprit serein !

Tout au long de l'année, les Anzinois ont à leur disposition un service gratuit, proposé par la Police municipale en partenariat avec la Police nationale : l'opération « Tranquillité vacances ». Celle-ci consiste à faire surveiller votre habitation pendant votre absence (vérification des fermetures de portes, des fenêtres et volets, contrôle de l'arrière de la maison si possible...). La police passe tous les jours et, à chaque passage, dépose un papier dans votre boîte aux lettres. 112 logements en ont bénéficié l'an dernier. Le formulaire est disponible auprès de la Police municipale ou téléchargeable sur le site de la ville ([www.anzin.fr](http://www.anzin.fr), rubrique « Mon quotidien » / « Sécurité »).





## Prévention routière

### Un service civique a été recruté

Fin avril, Fiona Duée a été recrutée pour 10 mois en service civique afin de participer aux nombreuses actions de prévention routière effectuées sur la ville d'Anzin.

Sa mission : intervenir, en collaboration avec l'Amicale des anciens élèves de l'école De Gaulle et le Vélo Club de l'Escaut, au sein des établissements scolaires (permis piétons, permis vélos...) et dans les événements liés à la prévention routière (audit sur la conduite, le code de la route, forum de la Prévention routière, semaine de la courtoisie au volant...).

## Culture

### Du nouveau pour l'Ecole municipale d'Arts plastiques

Comme vous pourrez le lire en p. 10, l'Ecole municipale d'Arts plastiques va emménager dans ses propres locaux. En effet, jusqu'à ce jour, elle partageait une classe de l'école Voltaire, ce qui n'était pas pratique pour stocker le matériel de récupération et les œuvres des enfants. Dès la rentrée, Véronique Cypryszczak et ses élèves emménageront à côté du conservatoire, dans une salle qui leur sera tout spécialement dédiée, et au sein de ce qui ressemble de plus en plus à un « Centre culturel », puisque seront désormais réunis côte à côte l'art plastique, la dentelle, la danse, le théâtre (avec les « Souffleurs d'art ») et la musique avec le Conservatoire. Autres nouveautés : l'ouverture d'un créneau pour les tout-petits (3-6 ans), aux côtés des 2 groupes déjà existants (6-9 ans et 10-17 ans). Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à vous adresser à l'espace Mathieu (43 rue des Martyrs ou tél. 03.27.28.21.54), c'est gratuit pour les Anzinois !



## Solidarité

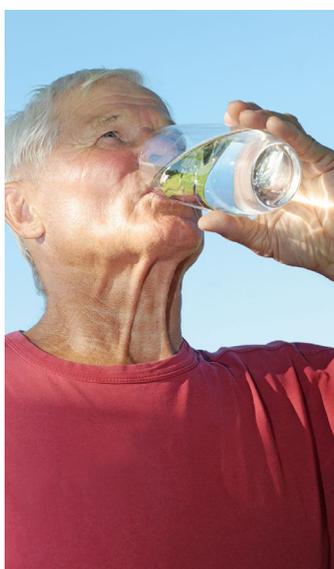
### Collecte de jouets pour les enfants



Le CCAS en appelle cette année encore aux généreux donateurs pour son opération « Offrez vos jouets anciens ».

Les jouets récoltés seront offerts à des enfants anzinois issus de familles en difficulté, en décembre, lors du Noël de la Solidarité.

Aussi, n'hésitez pas à déposer au CCAS des jouets d'occasion en bon état, destinés à des enfants de 0 à 10 ans.



## Plan canicule

### Les bons gestes en cas de forte chaleur

N'oubliez pas les bons réflexes à adopter :

- maintenir son habitation au frais en fermant volets et rideaux, en provoquant des courants d'air, en évitant d'utiliser des appareils électriques chauffants ;
- limiter l'exposition à la chaleur en évitant de sortir aux heures les plus chaudes, en passant au moins 2 à 3h par jour dans un endroit frais voire climatisé, en portant des vêtements légers de couleur claire ;
- éviter les activités qui nécessitent des dépenses d'énergie importantes (courses, jardinage, bricolage, sport...);
- se rafraîchir régulièrement en se mouillant la peau avec des linges humides, en utilisant des vaporisateurs, en prenant des douches fraîches ;
- s'hydrater en buvant 1,5 litre d'eau par jour, ainsi que d'autres boissons non alcoolisées (thé, café, soupes froides, sorbets, jus de fruits) ;
- bien s'alimenter pour compenser les pertes en eau et en sel notamment.

Pour rappel, les personnes âgées ou isolées sont invitées à s'inscrire sur le registre du CCAS.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 0800.59.40.59

## Aînés

### N'oubliez pas de vous inscrire au Banquet d'automne

Offerts par la municipalité aux plus de 65 ans (60 ans pour les femmes seules), les traditionnels banquets d'automne se dérouleront les dimanches 23 septembre et 7 octobre. Pour vous inscrire, présentez-vous au CCAS (en mairie), muni de votre livret de famille ou d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, le vendredi de 9h à 11h30.

Les inscriptions s'achèveront le 7 septembre pour le 1<sup>er</sup> banquet, et le 14 septembre pour le 2<sup>e</sup> banquet.

Rappelons que la ville met en place des moyens de transport pour les personnes habitant le quartier de la Bleuse-Borne et la résidence des Anciens Combattants et pour les personnes à mobilité réduite. Pour en bénéficier, n'oubliez pas d'en faire la demande à l'inscription ! Les repas peuvent aussi vous être livrés à domicile le lendemain des banquets, sous certaines conditions : pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS.

■ **Pour tout renseignement**, contactez le 0800.59.40.59.



## Cohésion sociale

### En 2018, les ateliers théâtres ont été reconduits



Cette année, 15 personnes profitent à nouveau des ateliers théâtre mis en place par la ville l'an dernier. Cette action permet d'améliorer la confiance en soi, d'apprendre à s'exprimer en public, de tisser des liens entre habitants, de favoriser les échanges interculturels... Une représentation aura lieu au second semestre, la date reste à définir. Si vous êtes intéressés pour participer à ces ateliers théâtre, n'hésitez pas à contacter le service Cohésion sociale au 03.27.28.21.50.

## CCAS

### Un nouveau membre au sein du Conseil d'administration

Suite au décès de Gilles Fabry, membre du Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, une procédure de nomination d'un nouveau membre a été lancée. C'est l'ancien président du Club des anciens, Daniel Delsol, qui a été nommé, à compter du 2 avril 2018, membre du Conseil d'Administration, pour une période expirant à la date du prochain renouvellement du Conseil municipal. Toujours membre du Club des Anciens, Daniel Delsol a été nommé au titre des personnes participant à des actions de prévention, d'animation et de développement social dans la commune.



## Recrutement

### Et si vous deveniez sapeur-pompier volontaire ?

Le Centre d'Incendie et de Secours (CIS) d'Anzin recherche des personnes prêtes à s'engager comme sapeur-pompier volontaire. Cet engagement citoyen demande d'avoir du temps à consacrer à cette activité (environ 1000 h par an), de résider à moins de 6 minutes du CIS, d'être âgé(e) de 16 à 55 ans, et d'être à jour de vaccination (notamment l'hépatite B). Toutes les personnes intéressées peuvent se présenter spontanément ou envoyer une lettre de motivation et un CV au CIS (2, rue du commandant Fabry 59410 Anzin).



## Culture

# « Essayer de susciter chez l'enfant l'envie de créer est juste passionnant »

**Véronique Cypryszczak enseigne à l'école municipale d'Arts plastiques depuis bientôt 4 ans. Une facette parmi bien d'autres de cette artiste aux multiples talents.**



## Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Après avoir étudié l'art appliqué à l'ESAAT de Roubaix (Ecole supérieure Arts Appliqués et Textile), j'ai effectué une prépa à l'école d'art de Douai. Cela m'a permis d'intégrer l'école d'illustration d'Epinal, puis les Beaux Arts de Valenciennes, en filière design. Je me destinais en effet à l'illustration, avant de revenir à mes premières amours, la peinture sur toile, et de me mettre à mon compte en 2008. Je suis originaire de Douai, mais j'habite à Anzin depuis maintenant 6 ans.

## Il n'est pas toujours facile pour un artiste de se faire connaître et de vivre de son art ?

J'avoue qu'avant de m'installer, j'ai occupé pendant 2 ans un travail « alimentaire » dans une bijouterie à Valenciennes, tout en peignant durant mon temps libre. Puis je me suis mise à exposer à Valenciennes, Denain, Douai... et dans l'Est de la France, où habitent mes parents. En arrivant à Anzin, je me suis intéressée à ce qui se faisait au niveau culturel. Je me suis assez vite rapprochée de la médiathèque où j'ai pu faire une première exposition. Cela m'a fait connaître ici, et de fil en aiguille, les projets se sont multipliés, à Anzin et ailleurs.

## Notamment l'école municipale d'Arts plastiques ; comment marche-t-elle ?

Ce sera sa 4<sup>e</sup> année à la rentrée, et ça fonctionne bien ! J'ai commencé avec 5-6 enfants ; les effectifs ont plus que doublé aujourd'hui, puisqu'ils sont 13 dans le groupe des petits (6-9 ans) et 3 chez les grands (10-17 ans), un public plus difficile à toucher. En revanche, il y a une forte demande pour les 3-6 ans : la municipalité a donc décidé de leur ouvrir des créneaux supplémentaires. Je suis d'autant plus optimiste que nous allons disposer dès la rentrée de nos propres locaux, à côté du Conservatoire. Cela me permettra de stocker le matériel de récup' et les œuvres des élèves,

de réaliser des œuvres plus imposantes aussi.

## Quelles sont vos autres activités ?

J'anime régulièrement des ateliers thématiques à la médiathèque, parfois en lien avec mes expos, pour les enfants comme pour les adultes. Jusqu'à maintenant j'intervenais durant les NAP, qui vont disparaître à la rentrée ; toutefois, comme l'art plastique plaît beaucoup aux enfants et leur apporte beaucoup en termes de développement et d'épanouissement, la municipalité m'a demandé de continuer à intervenir durant les « temps périscolaires à thématique » qu'elle va mettre en place. J'anime également des ateliers « Entre toi et moi » à l'île aux enfants, où l'art permet aux enfants et à leurs parents de partager un moment de complicité. J'ai travaillé toute l'année avec le CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité), car l'art peut aider les élèves dans leur scolarité : j'ai créé la scénographie du spectacle tout en menant des ateliers avec les collégiens. J'anime aussi des ateliers ponctuels auprès d'enfants en difficulté, via le CAMPS (Centre d'action médico-sociale précoce)... Pour la première fois cette année, je vais participer aux Quartiers d'été, et proposer une initiation à la peinture sur verre.

## Et vous avez encore le temps de peindre ?

C'est vrai que tout cela prend du temps, notamment la préparation des ateliers : les tranches d'âge varient, les enfants ne sont jamais les mêmes, il faut que je m'adapte à eux pour ne pas avoir l'impression de leur imposer quelque chose. Il faut réfléchir, trouver la thématique qui les intéressera, les techniques et les matériaux adéquats... Mais ces ateliers me permettent de travailler avec des enfants, et c'est ce que j'ai toujours voulu faire. C'est passionnant d'essayer de susciter chez eux l'envie de créer, cela les aide aussi à s'ouvrir, à communiquer. Et j'arrive encore heureusement à peindre tous les soirs !

10

“ L'art plastique apporte beaucoup aux enfants en termes de développement et d'épanouissement, et peut les aider dans leur scolarité ”

## Hommage

## Le complexe Michel Bernard a été inauguré

« Il était temps ! » pouvait-on entendre le samedi 28 avril : le complexe sportif, qui portait jusqu'alors le nom de la rue où il se trouvait (Léo Lagrange), est devenu le complexe Michel Bernard.



Après avoir été élevé au grade de Chevalier de la légion d'Honneur en 1991, puis d'Officier en 2001, Michel Bernard a reçu la médaille d'or du Sénat des mains de Patrick Kanner.

C'est un champion si populaire qu'une vingtaine de salles, de complexes ou de stades portent déjà son nom, dans le Nord comme dans la France entière. Quoi de plus normal qu'un équipement de sa ville lui soit enfin dédié, en juste récompense d'un parcours sportif exemplaire, qui continue de faire la fierté du Valenciennois, mais aussi pour son investissement en tant que bénévole et en tant qu' élu ?

**De nombreux témoignages de sympathie**

L'inauguration de la piste d'athlétisme, entièrement rénovée en fin d'été dernier, était l'occasion de lui rendre hommage et de réparer cette « anomalie ». De nombreuses personnalités étaient présentes pour entourer Michel Bernard ce 28 avril : Laurent Degallaix, maire de Valenciennes et président de Valenciennes Métropole, Alain Bocquet, maire de St-Amand-les-Eaux,

**Un engagement total**

- fondateur du club d'athlétisme anzinois (l'ASAA) qu'il a présidé de très nombreuses années ;
- président de la Fédération française d'Athlétisme de 1985 à 1987 ;
- président de la Ligue Nord-Pas de Calais d'athlétisme pendant 20 ans ;
- président des médaillés Jeunesse et sport du Nord-Pas de Calais pendant plus de 20 ans,
- président de l'Office municipal des sports d'Anzin, de l'association des centres de loisirs Anzinois...
- élu au Conseil municipal d'Anzin durant 3 mandats (dont 2 comme adjoint à la Jeunesse et aux Sports).

**Un parcours sportif exemplaire...**

- Michel Bernard a représenté la France aux JO en 1960 à Rome (7<sup>e</sup> du 1500 m et 7<sup>e</sup> du 5000 m) et en 1964 à Tokyo (7<sup>e</sup> du 1500 m).
- 15 titres de champion régional de cross-country ;
- 11 titres de champion de France entre 1955 et 1965 sur les épreuves du 1500 m, 5000 m, 10 000 m et du cross-country.
- champion d'Angleterre du mile en 1961 à Londres.
- champion des États-Unis en 1963 à New-York sur le 3 miles.
- co-détenteur du record du monde au relais 4 x 1500 m en 1961 et en 1965...



La piste d'athlétisme a été entièrement refaite l'été dernier, pour un montant de 350 000€, subventionné à hauteur de 80% par l'Etat.

Fabien Roussel, député du Nord, Patrick Kanner, sénateur et ancien ministre des Sports... Les témoignages de sympathie n'ont pas manqué envers ce « militant du sport et de la cause humaine », cette « belle personne » au « caractère trempé ». Patrick Kanner a pour sa part rendu hommage à cette « ancienne gloire de l'athlétisme français, cet homme exemplaire à la carrière exceptionnelle » tout en lui remettant la médaille d'or du Sénat, en signe de reconnaissance par la Haute Assemblée de son talent et de son investissement en tant que sportif et élu local.

Des éloges que Michel Bernard a reçus avec la modestie de ceux pour qui s'investir est juste naturel, promettant qu'il continuerait à se battre pour le sport, sa passion.

## Sécurité

# Une semaine dédiée à la Prévention routière

Du 4 au 9 juin avait lieu à Raismes la 1<sup>ère</sup> Semaine intercommunale de la Prévention routière. Les communes d'Anzin et Beuvrages y étaient associées. Une première, et une réussite.



Pour la 1<sup>ère</sup> fois, une piste d'éducation routière (initiation à la conduite d'un 2-roues motorisé) animée par des CRS, était proposée aux jeunes dès 14 ans. 483 jeunes des 3 communes ont pu s'y essayer.



Sur la piste, les jeunes ont été jugés sur leurs compétences théoriques et pratiques. Sur les 7 finalistes récompensés, 3 étaient Anzinois, dont le grand vainqueur !



Le samedi, les maires d'Anzin et Raismes, accompagnés d'une élue de Beuvrages, ont inauguré le Forum à vélo !



Retrouvez l'ensemble des photos en flashant ce QR code ou sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



Après l'effort, le réconfort, grâce au Vélo Smoothie. Le principe : pédaler pour que le mixeur se mette en route et compose une boisson à base de fruits frais.



Toujours impressionnante, la démonstration de désincarcération par les pompiers a une fois encore attiré beaucoup de monde.



La ville d'Anzin s'est vue remettre le diplôme des Echarpes d'or, pour ses nombreuses actions en matière de prévention routière.

# ANZIN

## NOUVEAU SITE & APPLI MOBILE



[www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



Retour sur...

## Une Fête des voisins estivale et chaleureuse

Cette année, les habitants se sont particulièrement mobilisés pour animer leur rue ou leur quartier à l'occasion de la Fête des voisins.



Au total, 9 fêtes ont été organisées le vendredi 25 mai en différents lieux de la ville : au square Lucien Jonas, dans la rue du Nord Prolongée, à la Verrerie, à la salle des fêtes, au foyer Les Glycines, dans le Coron des 30, à la cité du Mont de la Veine, à la salle Claudy de Noyette, à l'espace Mathieu. Une belle occasion pour faire connaissance avec ses voisins, échanger et partager un moment convivial, ou encore faire connaître son association de quartier.

La compagnie du Tire-Laine et son trio détonnant « Les garçons de plage », accompagné des élus, ont apporté une grosse dose de bonne humeur dans tous les quartiers de la ville.



### CARNET DE VIE

#### Naissances (du 21 mars au 20 mai 2018)

Mathias **BAJARD** | Clément **LEMAY** | Khadija **DEBIH** | Kacyme **MADJOUR** – Alexis **GRATTEPANCHE** | Aylan **LAMRI** | Camille **BIS** | Ethan **DEMARLIÈRE** | Victoire **PAREZ** | Innaïa **YAHY** | Raphaël **GIGOT** | Elly **STIEN** | Raphaël **POTIER** | Anaïs **DULIEU** | Noheyla **GOURBA** | Jannah **GOURBA** | Elyo **GILLERON** | Leeroy **BRUYLAND LIONNE** | Monire **BOUBAICHE** | Julyo **VILLAIN** | Beverly **BECKER** | Solann **LEVAN** | Louis **LESAFFRE** | Mayron **SOYEZ GUILLAUME** | Léo **EVARD PRIEZ** | Timéo **LEFÈVRE** | Mylano **HOUDART** | Warren **PIOT**

#### Décès (du 19 mars au 8 juin 2018)

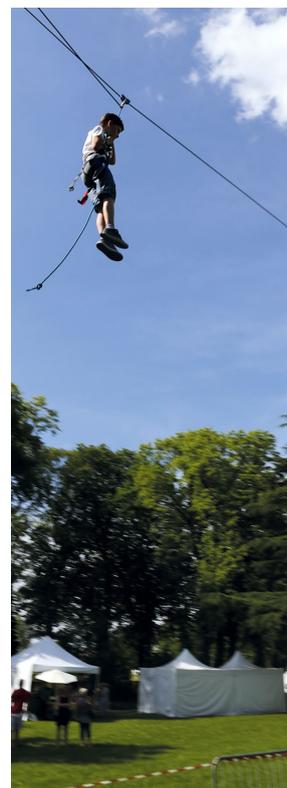
André **JOSEPH** | Laure **LECERF veuve ARNOULD** | Jean-Philippe **BÉTRÉMIEUX** | Josette **EGLEM veuve WASTIAUX** | Alain **SILLE** | Marcel **HASSAN** | Jacqueline **DUWEZ veuve HEYSE** | César **DELAVAL** | Denise **DESOIL veuve DERLEY** | Geneviève **MILOT épouse SAM** | Claudette **DUPUIS épouse LANGLET** | Marie-Thérèse **LAMBOURG veuve ROOSES** | Léon **GIDASZEWSKI** | Josiane **CHOJCAN épouse GOSTIAU** | Berthe **SALENS veuve CORSIN** | Marie-Reine **CARON** | Jean-Claude **VINCENT** | Gisèle **MIDAVAINNE épouse HENRY** | Ahmed **BAGHDADI** | Jean-Claude **RENARD** | Mohammed **BRAHIMI** | Jean **CARLIER** | Marcelle **POCHON veuve TRISTRAM** | Jean-Pierre **WALLET** | Serge **BLANGENOIS** | Zahra **DOUB** | Francine **HERLAUT** | Yves **MARÉCHAL** | Monique **GOS épouse BLIN** | Berthe **DEBERT veuve KLONOWSKI** | Raphaël **LLOPIS** | Gérard **DELFOSE** | Jacques **BERLEMONT** | Maurice **LENOTTE** | Chantal **DEHOVE veuve CHITRE**

\* Les informations présentées dans le carnet de vie sont purement informatives et n'ont aucune valeur "officielle".  
Par ailleurs, compte tenu des délais de parution du magazine, il se peut que certains noms n'y figurent pas. Veuillez nous en excuser.

Jardinades 2018

## Les animaux à l'honneur dans le parc Dampierre

Des serpents, des perroquets, des alpagas, des dromadaires, des chevaux, des animaux de la ferme et même des supers animaux... les Jardinades étaient ensoleillées et très animales cette année.



Retrouvez l'ensemble  
des photos en flashant  
ce QR code ou sur [www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)



« Le label Villes fleuries récompense nos efforts menés en faveur du fleurissement, mais pas seulement. »



À Anzin, nous sommes tous acteurs de notre cadre de vie

## 4 questions à...



**Pierre-Michel Bernard**  
Maire d'Anzin

### La commune participe cette année encore au label Villes et villages fleuries. Pourquoi est-ce important pour vous ?

Anzin est engagée depuis plusieurs années dans ce label. Nous avons obtenu une 2<sup>e</sup> fleur en 2012, confortée en 2016, avec les encouragements du jury. Ce dernier passant tous les 2 ans, nous l'accueillerons à nouveau le 10 juillet. C'est important pour nous car le label récompense nos efforts menés en faveur du fleurissement, mais pas seulement. Il a évolué avec le temps. Si certains critères d'évaluation sont encore axés sur cet aspect, d'autres ont été ajoutés de sorte que désormais, ce prix atteste d'un réel engagement environnemental de la part de la municipalité, et d'actions impliquant les habitants dans leur cadre de vie.

### Et concernant le volet social ?

Beaucoup de nos actions visent à ce que nous soyons tous acteurs de notre cadre de vie. Nous proposons par exemple aux enfants des animations de sensibilisation à l'environnement (durant le temps scolaire, mais aussi périscolaire, les centres de loisirs...) ; nous organisons le concours des maisons fleuries ; nous mettons à disposition des habitants des jardins collectifs ; nous développons des projets d'agriculture urbaine ; nous mettons en place des actions d'insertion sociale et des chantiers pédagogiques pour nous aider à fleurir certains sites... Et tout dernièrement, nous avons mis en place le budget participatif. Une initiative assez rare pour que des médias régionaux et nationaux (la radio RTL) s'y intéressent.

“  
Budget participatif :  
après avoir été  
invités à proposer  
leurs projets,  
tous les Anzinois  
pourront dès  
septembre voter  
pour leur projet  
préféré  
”

### Quelles actions porte la commune au niveau environnemental ?

Au niveau de nos espaces verts, nous avons axé notre projet municipal sur la gestion différenciée. C'est-à-dire que nous adoptons un traitement adapté à chaque espace, de façon à préserver des espaces de biodiversité au cœur de la ville. Nous proscrivons également l'utilisation de produits phytosanitaires, dangereux pour la nature et pour notre santé, et les remplaçons par des méthodes alternatives. Au niveau plantation, nous redonnons une place prépondérante aux espèces régionales.

Nous avons installé des nichoirs pour les oiseaux au parc Dampierre, des ruches seront bientôt mises en place dans nos jardins collectifs, nous récupérons l'eau de pluie pour nos arrosages, nous installons des composteurs, nous avons réduit de 21% en 6 ans notre consommation d'électricité en rénovant l'éclairage public, nous réhabilitons progressivement nos bâtiments communaux pour qu'ils soient moins énergivores, nous avons fait l'acquisition de matériels et véhicules électriques...

C'est un ensemble de petites choses et de gros chantiers qui, mis bout à bout, font que nous avons une véritable politique environnementale.

### Pouvez-vous nous rappeler en quoi consiste ce budget participatif ?

Tous les habitants ont été invités dernièrement à proposer des projets. Nous mettons à leur disposition une enveloppe de 50 000€ (un montant qui pourrait être revu à la hausse à l'avenir) pour qu'un ou plusieurs de ces projets voient le jour. C'est une première, mais nous sommes agréablement surpris par le nombre de propositions, une vingtaine à ce jour : jardin solidaire, boîte à lire, trottoirs fleuris, installation de bancs au parc Mathieu, mise en place d'arceaux pour les vélos, aire de jeux... Dès septembre, les Anzinois pourront voter pour leur projet préféré. Une communication spécifique sera mise en place sur notre site et nos réseaux sociaux, de façon à présenter chaque projet, pour que les habitants puissent faire leur choix. Ils auront jusqu'au 2 novembre pour voter, en ligne ou dans les structures de proximité.

C'est un moyen complémentaire de notre action municipale qui vise à faire participer de plus en plus les habitants, à les rapprocher des décisions municipales, et à décider eux-mêmes des projets à mener dans notre ville.

## Un projet municipal axé sur la gestion différenciée



En variant la hauteur et la fréquence des tontes, on préserve des poches de biodiversité au cœur de la ville.

La ville a missionné le cabinet Osmose pour la mise en œuvre d'un plan de gestion différenciée de ses espaces verts.

À Anzin, 3 modes de gestion sont dorénavant mis en œuvre : une gestion rustique (aspect naturel), intermédiaire (aspect semi-libre) ou prestige ( finition fine). Le but est de favoriser la biodiversité, tout en améliorant le cadre de vie des habitants.

### Végétalisation des pieds d'arbre



De plus en plus d'arbres voient fleurir à leur pied des plantes vivaces. En plus d'être esthétique, cette technique évite l'utilisation d'une débroussailleuse et limite les blessures perturbant la vie des arbres. Elle évite également le piétinement et aide au développement racinaire en réduisant la surface bitumée.

### Récupération des eaux de pluie



Des cuves de récupération d'eaux pluviales permettent au service des Espaces verts d'utiliser cette eau pour ses différents arrosages.

### Installation de nichoirs

Des nichoirs ont été installés au Parc Dampierre avec la Ligue protectrice ornithologique : un moyen simple et efficace de favoriser la nidification de diverses espèces, de préserver leur environnement et de contribuer au développement de la biodiversité.



## Installation de ruches



Les enfants sont régulièrement sensibilisés à l'importance des abeilles, durant les centres de loisirs notamment.

Dans le cadre d'« Anzin Start'up » (dispositif soutenant les initiatives citoyennes), des collégiens ont obtenu un financement pour installer une ruche à proximité du collège Jules Ferry. Ils entretiendront la ruche et récolteront le miel.

D'autres ruches seront installées dans les jardins ouvriers de la ville. Pour qu'ils puissent s'en occuper de façon autonome, les jardiniers recevront une formation à l'apiculture.

## Animations auprès des enfants

De nombreuses animations de sensibilisation à l'environnement sont proposées dans toutes les écoles de la ville sur le temps scolaire, mais aussi périscolaire, ainsi que durant les centres de loisirs : ateliers de jardinage, semence de fruits et légumes, confection de mangeoires à oiseaux, ateliers cuisine ou encore compostage.



## Budget participatif



« Et vous, que feriez-vous avec 50 000€ ? »

C'est la question qu'a posée cette année pour la 1<sup>re</sup> fois la municipalité à ses habitants, grâce à la mise en place d'un budget participatif. Après une réunion publique le 14 mai, les habitants avaient jusque mi-juin pour proposer leurs projets.

Cet été, un comité de gestion vérifiera s'ils répondent aux différents critères (relever de l'intérêt général et être techniquement réalisables notamment).

Les projets recevables seront ensuite présentés aux Anzinois courant septembre. Vous aurez alors jusqu'au 2 novembre pour voter pour votre projet préféré.

## Bleuse Borne

# Une nouvelle voirie a été créée

Elle relie la rue des Déportés et la rue du Commandant Fabry, le long de la Cité du Jard.

En marge des travaux du contournement Nord de Valenciennes, une nouvelle voirie a été créée : en plus de desservir les Rives créatives de l'Escaut, celle-ci permettra aux Anzinois d'accéder directement au contournement Nord. Terminée mi-juin, elle fait désormais la jonction entre le parc d'activités Poleco à Bruay et la rue Jean-Jaurès à Anzin, via la rue du Commandant Fabry.



Vue du projet une fois les aménagements paysagers réalisés.

## Une partie de la Boucle Un'Escaut



De nouveaux aménagements paysagers agrémenteront d'ici peu cette nouvelle voirie, qui s'accompagne également d'une voie verte pour favoriser les modes doux de déplacement au sein de la ville (piéton, vélo...).

Cette voie verte s'intègre dans le projet de Boucle Un'Escaut, une piste cyclable de **29 km aménagée** entre Condé-sur-l'Escaut et Valenciennes, qui passe ainsi désormais au pied de la Cité du Mont de la Veine pour rejoindre la voie verte des **Gueules noires**.

## Chantier

# Gymnase Bleuse Borne : les travaux démarrent en juillet

Le bâtiment actuel va être entièrement démoli cet été.



C'est un gros chantier qui va démarrer en juillet : celui du nouveau gymnase de la Bleuse-Borne.

Le bâtiment actuel va être entièrement démoli pour laisser la place dans quelques mois à un gymnase tout neuf. Les travaux devraient être achevés pour la rentrée 2019. Pendant cette période de travaux, les différentes activités des associations anzinoises qui se pratiquaient dans la salle seront délocalisées dans d'autres lieux de la ville. Ce nouveau gymnase représente un investissement de 4 millions d'euros et poursuit la modernisation des bâtiments publics déjà entamée avec l'école Jean Jaurès, prémices d'une transformation en profondeur du quartier Bleuse Borne.



21

## Rives créatives

# Une résidence étudiante en cours de construction

**Vous l'avez sans doute aperçue depuis l'avenue Jean Jaurès : une résidence étudiante sort de terre au sein du Parc des rives créatives de l'Escaut.**

Démarrés en janvier dernier, les travaux s'achèveront en mai 2019. Cette résidence appelée « Les Estudines Rives créatives » comportera 141 logements étudiants et un logement pour le concierge, une salle de sport, une salle polyvalente (réunion, petit-déjeuner, office), une laverie... le

tout sur 6 étages. Au niveau énergétique, le bâtiment sera alimenté par la géothermie. Une aubaine pour les nombreux étudiants qui fréquentent le site depuis l'installation de la Serre numérique.

GRUPPE  
RESIDE ETUDES



LES  
RIVES  
CRÉATIVES  
DE L'ESCAUT



DORÉ  
ARCHITECTURE



## Prévention

# Les habitants acteurs de leur sécurité

**Le 24 avril, une cérémonie était organisée pour officialiser la signature du protocole de Participation citoyenne entre la commune, la sous-préfecture et la Police Nationale.**

Initié en 2017, le dispositif de « Participation citoyenne », sur le même principe que les « Voisins vigilants », s'est concrétisé fin avril. Après plusieurs réunions publiques en septembre, quelques habitants se sont montrés volontaires pour s'inscrire dans la démarche.

Rappelons que celle-ci consiste à créer un réseau de solidarité sur la commune. Des citoyens volontaires sont chargés de faire remonter vers les services de police des

éléments dont ils seraient témoins et qui pourraient être liés à des faits potentiels de délinquance. Par exemple : relayer des allées et venues suspectes, s'assurer que le camion qui charge les meubles du voisin est bien celui d'un déménageur... sans tomber dans l'excès, sans intervenir soi-même, et dans le respect strict de la liberté de ses concitoyens.

### Établir un lien plus étroit entre les citoyens et les forces de l'ordre

« Le dispositif n'a pas vocation à remplacer la police, a rappelé M. le Maire, en présence du commissaire divisionnaire Thierry Courtecuisse, et du sous-préfet Christian Rock. Il ne s'agit pas de faire justice soi-même mais d'établir un lien plus étroit entre les citoyens et les forces de l'ordre, qui permettra une meilleure remontée d'information et une réponse optimisée des autorités compétentes. »

Les signataires du protocole ont remercié la trentaine d'habitants inscrits à ce jour dans le dispositif. Le but étant de réussir à couvrir chaque secteur géographique de la commune, un appel est lancé aux citoyens qui souhaiteraient y participer. Si tel est votre cas, n'hésitez pas à vous rapprocher de la Police Municipale.

▪ **Renseignements** au 03.27.23.69.69.



## Incivisme

# La propreté est l'affaire de tous !

**Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre la commune plus agréable à vivre.**

Notre cadre de vie dépend pour beaucoup de la propreté de nos rues, de nos trottoirs et de nos espaces verts. Quoi de plus désagréable que de marcher les yeux rivés sur le sol pour éviter les déjections canines ? Quoi de plus déplaisant pour un riverain que de voir son quartier ou sa rue, sales et mal entretenus ?

Et pourtant, certains propriétaires de chiens laissent délibérément leurs compagnons faire leurs besoins n'importe où. Trottoirs et rues salis, massifs et espaces verts souillés... c'est le constat quotidien de nombreux Anzinois et des services municipaux chargés du nettoyage et de la propreté de la ville.

### Une négligence passible d'une amende de 35€

Pour préserver notre cadre de vie, la municipalité met à disposition des propriétaires de chiens des distributeurs de sachets spécialement conçus pour le ramassage de leurs déjections, les « Toutounets ». Une dizaine est répartie dans différents lieux de la ville, dans les parcs notamment, ou dans les bâtiments communaux (à l'accueil de la mairie, dans les locaux de la Police municipale et à la maison Claudy de Noyette). Un nombre amené à se développer à l'avenir.



Des distributeurs de sachets sont disponibles en mairie et dans différents points de la ville.

Nous vous rappelons qu'en vertu de l'article R632-1 du Code pénal, en cas de non respect de la propreté des rues et des trottoirs, le contrevenant s'expose à une amende de 35 €, pour une déjection canine non ramassée au même titre que pour l'abandon de débris ou de mégots de cigarettes.

## Périscolaire

# Les NAP sont finies, mais des activités seront maintenues

**En 2017, les parents ont été consultés sur le devenir des Nouvelles Activités Péri-éducatives (NAP). Une majorité s'est prononcée en faveur du retour à la semaine de 4 jours. Alors, finies les NAP ? Une question à laquelle la municipalité a décidé de répondre : « Oui, mais... »**



Ces activités, au même titre que d'autres dispositifs comme l'étude, le CLAS ou les Coups de pouce clé, ont pour but de favoriser la réussite éducative.

« La mise en place des NAP s'est imposée en 2013, mais nous sommes particulièrement contents de la façon dont nous avons su répondre à cette obligation, en privilégiant la concertation à chaque étape », explique Mme Tomson, adjointe déléguée à la Politique éducative, familiale et au handicap. En effet, 87% des familles questionnées en 2015 s'estimaient satisfaites des NAP et des activités proposées. Le dernier questionnaire réalisé en 2017 révélait qu'une large majorité des parents, tout en plébiscitant le retour à la semaine de 4 jours, reconnaissaient que les NAP avaient le mérite de faire découvrir de nouvelles activités à leurs enfants. « C'est exactement l'un des objectifs de notre PEL (Projet éducatif local) : que les enfants puissent toucher du doigt des activités sportives et culturelles, que cela suscite chez eux l'envie d'aller plus loin, en s'inscrivant dans une association par exemple », poursuit l'élue.

### Des « temps périscolaires à thématique »

Au regard de cette réussite, la municipalité a décidé de continuer à proposer des activités culturelles et sportives aux élèves en élémentaire, 2 fois par semaine, durant l'accueil périscolaire du soir, de 16h (ou 16h15 selon l'établissement) à 18h. Au-delà de cet horaire, l'accueil périscolaire classique prend le relais, jusque 18h30. Aucune obligation pour les familles : elles ont le choix entre cette option ou l'accueil périscolaire classique, pour un tarif identique. « Ces activités ne seront évidemment plus financées par l'Etat et représentent pour la ville un budget de 55 000€ », précise M<sup>me</sup> Tomson.

### Quelles activités ?

« Pour les choisir, nous nous sommes basés sur les résultats des questionnaires, et nous avons retenu les plus populaires : percussions, arts plastiques, dentelle, médiathèque, échecs pour les activités culturelles ; tennis, futsal, judo, rugby, capoeira, athlétisme pour les activités sportives. Elles se répartiront géographiquement sur 2 pôles : la médiathèque ou le centre culturel (à côté du conservatoire) pour les 1<sup>res</sup> ; le complexe Michel Bernard pour les secondes. » Le transport sera assuré par la municipalité.

### Et pour les maternelles ?

« Nous avons fait le choix de ne pas leur proposer ce type d'activités, pour éviter des transports et une fatigue excessive. Cependant, nous renforcerons la qualité de leur accueil périscolaire en proposant des interventions ponctuelles autour d'activités retenues dans l'enquête : motricité, éveil musical, arts plastiques et expérimentation. »

## En pratique

### • Quels élèves concernés ?

Les élémentaires

### • Quels jours ?

Lundi et vendredi

### • Quels horaires ?

De 16h ou 16h15 (selon les établissements) à 18h

### • Et après 18h ?

L'accueil périscolaire classique prend le relais jusque 18h30.

### • Quel tarif ?

Le même que pour l'accueil périscolaire classique (selon le quotient familial)

### • Est-ce obligatoire ?

Non, vous pourrez venir chercher votre enfant à 16h ou 16h15 selon l'établissement scolaire, ou l'inscrire à l'accueil périscolaire classique.

### Comment inscrire son enfant ?

Par le biais du dossier unique d'inscription (jusqu'au 20 juillet).

## Allô, M. le Maire ?

Chaque mardi vous pouvez dialoguer directement avec votre Maire, de 11h à 12h au **0 8000 59 410**

## Permanences

le samedi matin, sur rendez-vous au **03.27.28.21.57**



## Sport

# Des stars du ballon ovale à Anzin

**Notre ville a accueilli les Finales territoriales de rugby le dimanche 15 avril au complexe sportif Michel Bernard.**

Cette compétition régionale des Hauts de France était organisée par le Rugby Club Anzinois en partenariat avec la ville d'Anzin et le Comité des Flandres de rugby.

Une journée au programme chargé puisque 16 équipes étaient accueillies à Anzin pour jouer 8 finales, dont la plus importante avait pour enjeu l'accession en fédérale 3. Un ticket remporté par l'équipe de Roubaix, qui était venue bien accompagnée. En effet, les internationaux français Guilhem Guirado (capitaine actuel de l'équipe de France) et Thierry Dusautoir (meilleur joueur du monde 2011), mais aussi la légende anglaise Jonny Wilkinson (meilleur joueur du monde 2003), ont foulé ce jour-là le sol anzinois dans le cadre du tournoi d'une série sur le rugby amateur, intitulée « Un terrain favorable » (saison 2).

Une affiche exceptionnelle qui a attiré beaucoup de monde à Anzin : pas moins de 4000 entrées ont été enregistrées, et les recettes ont été intégralement reversées à la Fondation Ferrasse, qui a pour objet de venir en aide aux joueurs de rugby blessés au cours de leur pratique sportive.

Une journée réussie grâce à l'implication d'une centaine de bénévoles du Rugby Club Anzinois, et de nombreux enfants de l'école de Rugby, motivés par leur passion et leur envie de promouvoir le rugby sur notre territoire.



## Loisirs

# Des copines au grand cœur

**Actif depuis 2015, le collectif des tricoteuses du Téléthon, aussi connu sous le nom des Tricopines, est devenu en mars dernier l'association « les Copines créatives ». Peu importe leur appellation, leurs aiguilles chauffent toujours au nom d'une seule cause : la solidarité.**

« Notre but est de créer du lien en réunissant des personnes d'horizons et de quartiers différents, autour d'un fil rouge qu'est le tricot, mais aussi le crochet, la couture... en un mot les loisirs créatifs », explique Martine Gumez, la présidente des Copines créatives. L'association organise des rendez-vous mensuels comme les Cafés Tricot, dont l'entrée est fixée à 2,50€ ; « et en avril nous avons organisé nos premières Puces



Les copines créatives lors du dernier Café tricot. Beaucoup travaillent aussi de chez elles.

des tricoteuses, des couturières et du loisir créatif à la salle des fêtes ». Ces événements permettent de payer la laine ; « et il en faut des pelotes pour 80 tricoteuses ! » s'amuse Martine. Le fruit de leur travail, sous forme de couvertures, cadeaux de naissance, pulls, châles, ponchos... est revendu lors de braderies, au Marché de Noël, ou directement lors des Cafés tricot. « Chaque centime de nos ventes est reversé à des œuvres caritatives comme le Téléthon ou la Ligue contre le cancer. Tout ce qui n'est pas vendu est donné à l'Épicerie solidaire, aux Restos du cœur, à SOS Bébé, à la Renouée, au Secours populaire... » Et comme rien ne se perd, les chutes de laine sont utilisées pour confectionner des couvertures qui seront offertes aux SDF. On peut dire qu'avec 2925€ récoltés pour le Téléthon 2017, ce sont des copines productives et efficaces ! « Notre mot d'ordre est de travailler en s'amusant », conclut Martine. Alors, que vous soyez homme ou femme, que vous sachiez ou non tricoter, que vous ayez 9 ou 99 ans, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'association : passer un bon moment tout en ayant la satisfaction de se sentir utile, c'est ça être une copine créative !

■ **Contact** : 06.62.58.38.60.

## Culture

## Médiathèque : l'envers du décor

La médiathèque est ouverte 25h30 au public par semaine. La majorité du temps de travail des agents est donc consacrée à l'accueil des différents publics. Mais que font-ils lorsque la médiathèque est fermée ?



Après avoir soigneusement sélectionné ses achats (parmi des centaines de milliers de livres, disques, partitions, DVD...), l'équipe reçoit les commandes (1500 acquisitions par an).



Pour que vous trouviez facilement ce que vous recherchez, tous les documents font l'objet d'un catalogage... Heureusement, car 30 000 documents composent le fonds de la médiathèque !



Un livre reçu est rangé... puis re-rangé à chaque fois qu'il est sorti de son rayon.



La médiathèque reçoit une dizaine d'expositions par an. Le montage doit être réussi.

## Sans oublier...

Beaucoup de tâches ne sont pas illustrées ici : la gestion quotidienne (traitement des mails et courriers, plannings, réunions, budget, statistiques...), l'organisation d'événements, la communication (conception des programmes, animation de la page web et des réseaux sociaux, relations presse...), les réparations de documents abîmés, les sélections thématiques, etc.

25

## Fermeture du 24 juillet au 4 août



Rangement, nettoyage, pointage... du 24 juillet au 4 août c'est le grand inventaire de la médiathèque ! Elle sera donc fermée pendant cette période et l'équipe vous retrouvera avec plaisir dès le 7 août. La boîte de retours restera ouverte pour vous permettre de rendre vos documents.



L'équipe accueille aussi des scolaires ou des jeunes de l'IMPRO pendant ses heures de fermeture.

## Musique

### Et si on s'inscrivait au conservatoire ?

Le conservatoire municipal propose un enseignement complet, dès l'âge de 4 ans 1/2 jusqu'aux cours adultes. Et c'est gratuit pour les Anzinois !

#### Tarifs

##### Eveil musical

##### Formation musicale - Djembé

- Anzinois : Gratuit
- Extérieurs : 55 € pour 1 élève  
95 € pour 2 élèves
- 45€ par élève supplémentaire

##### Classe instrumentale et vocale

- Anzinois : Gratuit
- Extérieurs : 100 € pour 1 élève  
170 € pour 2 élèves
- 75€ par élève supplémentaire

##### Location d'instruments

- Anzinois : 55 €
- Extérieurs : 140 €

L'enseignement comprend des classes d'éveil pour les plus jeunes, des cours de formation musicale avec chorale, cours instrumentaux et classes d'ensembles et d'orchestres pour tous les autres, ainsi que des projets originaux pour les plus petits (Colourstring).

#### Quels instruments ?

De nombreuses disciplines sont proposées : flûte, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, percussion, violon, alto, violoncelle, contrebasse à cordes, piano, piano adulte, guitare d'accompagnement et électrique, chant. Le conservatoire d'Anzin est un partenaire privilégié du Conservatoire de Valenciennes, grâce à une convention qui rapproche les 2 structures et permet de proposer des projets communs aux élèves.

#### Quand s'inscrire ?

Commencées en juin, les inscriptions se prendront à nouveau du 3 au 27 septembre (lundi, mardi et jeudi de 15h à 19h ; mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h).

- **Renseignements :** 03.27.47.16.20 ; conservatoire-musique@ville-anzin.fr



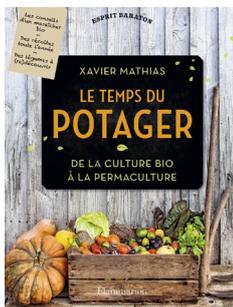
Saxo, percussions, guitare... de nombreuses disciplines sont enseignées à Anzin.



## Coups de cœur Médiathèque

### Réveillez tous vos sens... en jardinant !

La médiathèque sème des astuces, plante des conseils et récolte tout un savoir-faire autour du jardin.



#### ▪ Le Temps du potager de Xavier MATHIAS

Au fil des pages, l'auteur nous livre tous ses secrets pour une culture facile et respectueuse de la nature. Découvrez la permaculture à travers les fiches techniques et les astuces du jardinier. Cuisinez des plantes hors du commun et agrémentez vos plats préférés avec des légumes oubliés. Un livre qui ne vous raconte pas de salade !



#### ▪ La Culture des herbes de la cuisine de Magali MARTIJA-OCHOA

Aromatiques, condimentaires ou médicinales, les fines herbes ont toute leur place dans le jardin. Dans cet ouvrage, l'auteur nous fournit toutes les informations pour cultiver, entretenir et associer correctement les herbes de la cuisine. Il n'y a pas de mauvaises herbes... que du bon !



#### ▪ Le Potager de Ximo ABADIA

A travers ce magnifique album, l'auteur explique à l'enfant l'osmose entre le jardinier, la terre et les animaux. Il met en avant

la solidarité, le travail délicat de la terre et la persévérance de l'être humain. Au fur et à mesure, on aura tous un peu... un cœur d'artichaut.



#### ▪ Réussir un jardin de ville de Michel BEAUVAIS

« Quand on a une bibliothèque et un jardin, on ne manque de rien », disait Cicéron. A Anzin, on peut avoir les deux. Ce guide vous donnera tous les conseils et astuces pour une belle réussite potagère en ville. Quand citadin rime aussi avec jardin.



**Joël DORDAIN,**  
président du groupe

nous avançons...

La preuve : **plusieurs chantiers vont démarrer**, en direction de l'éducation de nos jeunes et de la pratique du sport.

**L'école Carpeaux** va faire peau neuve, et les nouvelles activités péri-éducatives sportives et culturelles vont être lancées, en remplacement des NAP.

**La Bleuse Borne va être dotée d'un nouveau gymnase** moderne et aux normes requises, mais aussi d'un **nouveau stade de football**, en lieu et place du terrain en schiste actuel.

Côté **sécurité**, le dispositif de **participation citoyenne** s'est concrétisé dernièrement par la signature du protocole avec le sous-préfet et la Police Nationale. Ce réseau de vigilance ne demande qu'à s'étoffer afin de couvrir uniformément notre territoire. Aussi, si vous souhaitez en faire partie de façon totalement anonyme, n'hésitez pas à vous

Décidément les années passent. Mais M. Boudrenghien ne change pas. **Dans l'incapacité de faire des propositions de par son incompetence**, il tire sur tout ce qui bouge.

Cette fois, il s'en prend au budget participatif de 50 000€, qualifiant ce nouveau dispositif de gadget. Ce n'est pas l'avis des habitants qui présenteront leurs projets à la rentrée. **La Politique de la ville est une réalité et se concrétise par des actes forts.** Continuez à vociférer dans votre coin ; nous,

rapprocher de notre Police municipale.

Prochainement, 10 nouvelles **caméras de vidéoprotection** seront installées sur 3 sites différents, ce qui portera en fin d'année le nombre total de caméras à 54, réparties sur l'ensemble de la ville.

Afin d'améliorer l'efficacité de nos polices municipales, **la coopération va être renforcée avec nos voisins de Raismes et Beuvrages.** Des opérations communes sont d'ores et déjà réalisées plusieurs fois par semaine, et le 1<sup>er</sup> Forum intercommunal de la prévention routière a été une réussite.

Comme les autres années, **le 14 juillet s'annonce très festif**, avec notamment **Christophe Willem** et notre incontournable feu d'artifice.

Puis viendra la rentrée et son **cortège de festivités pour nos seniors**, avec les **deux banquets** des aînés et la **Semaine Bleue**, dont le succès n'est plus à démontrer.

Anzin bouge sans cesse, malgré les difficultés financières liées aux collectivités locales.

**En attendant cette rentrée, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances à tous.**

Bien à vous,

### Votre équipe "Unis pour réussir"



**Pierre HERNANDEZ,**  
président du groupe

**Pauvreté culturelle anzinoise.** Qu'en est-il de la culture à Anzin ? M. le Maire vous devriez remercier vos prédécesseurs pour la création de la Médiathèque, seule vitrine culturelle communale. Souvenez-vous, vous vouliez abandonner le projet, la culture n'étant pas, pour vous, une priorité ! Aujourd'hui, ce serait le néant ! Une culture en berne et un potentiel créatif non exploité ! La culture est une chance, une ouverture d'esprit, une main tendue, ce n'est pas parce qu'on est pauvre que l'on doit être inculte ! Élément fondateur de réussite éducative, cohésion sociale, c'est aussi l'identité d'une commune, de ses quartiers, de ses habitants.

**Rassemblés dans un nouvel élan**



**Francis BOUDRENHIEU,**  
président du groupe

C'est nouveau, ça vient de sortir. Un **gadget participatif électoral** de 50 000 euros à partager entre les anzinois, mais dont tous les projets évoqués dans un tract sont déjà ficelés. Ils vous prennent pour des enfants gâtés. Comme dans la Rome antique, à Anzin, c'est **du pain ??? et des jeux !!!** C'est vrai qu'on est très riches ! Dans le magnifique **Parc Dampierre** rénové, j'ai pu constater pendant 2 jours l'amateurisme de la municipalité. Faut-il continuer les JARDINADES ? Les **associations** présentes, le **personnel municipal** méritent-ils le manque d'implication des élus ? Bonnes vacances à tous.

**F. BOUDRENHIEU** 06.10.68.12.82

**N. FOURNARD** 06.68.88.00.16.

**Union de la droite nationale**



**Isabelle DEBRUYCKER**  
et **Nicolas FEHRING**

L'été arrive à grands pas, des événements festifs ont lancé la saison: la fête des voisins, les jardinades, pendant lesquels nous nous sommes rencontrés.

Viendront bientôt la fête de la musique et le carnaval où nous aurons plaisir à échanger de nouveau. A vous qui nous avez interpellés sur l'échéance 2020, nous vous répondrons en temps voulu. Nous prenons actuellement le temps et la mesure: le temps de l'observation et de mener à bien la mission que vous nous avez confiée, et la mesure des projets de ville transpartisans qui semblent avoir créé une synergie constructive. Vous souhaitant de bonnes vacances ensoleillées.

Contact: [nfehring@ville-anzin.fr](mailto:nfehring@ville-anzin.fr)

**Plus proche de vous**

# CHRISTOPHE WILLEM EN CONCERT

NOUVEL  
ALBUM



FÊTE NATIONALE  
SAMEDI 14 JUILLET 2018  
PLACE ROGER SALENGRO - ANZIN

[www.anzin.fr](http://www.anzin.fr)

**A** ANZIN  
Une Mine  
d'énergies